

Communiqué de presse

Le Canton de Vaud a pris aujourd'hui des mesures essentielles

Lausanne, le 14 janvier 2021 – A la suite des mesures fédérales précisées hier, le gouvernement vaudois a su réagir rapidement et a annoncé aujourd'hui un renforcement des aides à destination du tissu économique. La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) salue les soutiens rapides annoncés par le Canton.

La CVCI appelait de ses vœux que le Canton prenne la mesure des moyens à déployer (hauteur et rapidité de versement, mise en œuvre, simplification administrative...). Les mesures annoncées aujourd'hui vont donc dans le bon sens. Tous les cas ne sont néanmoins pas réglés. Les effets de seuil laissent certaines entreprises sur le carreau et les montants alloués seront rapidement insuffisants.

Face à l'urgence, le Conseil d'Etat a notamment décidé d'allouer un montant supplémentaire de 28 millions dévolu au financement des cas de rigueur, qui compte donc maintenant 100 millions. Cette mesure permet de porter à 220 millions au total les indemnisations pour les cas de rigueur (volets fédéral et cantonal). La mise à disposition d'une réserve cantonale de 30 millions (non affectée à ce stade mais possiblement consacrée aux cas de rigueur) nous semble également une mesure pertinente.

Le gouvernement vaudois a de plus annoncé une simplification au niveau des demandes s'agissant des cas de rigueur, couplée à un traitement et des versements plus rapides. Enfin, face aux nouvelles fermetures imposées au plan fédéral jusqu'à fin février, libérer immédiatement 10 millions de francs en faveur des commerçants vaudois dans le cadre de l'opération «welQome 2» nous semble une initiative pragmatique.

Pour sortir de cette crise et favoriser la relance, il s'agit maintenant de tout mettre en œuvre pour accélérer les vaccinations. Au-delà des personnes vulnérables, prioritaires aujourd'hui, pouvoir vacciner rapidement la population est le seul moyen de sortir de l'imprévisibilité et des mesures contraignantes, notamment pour les entreprises.

Contacts pour informations :

Claudine Amstein, Directrice de la CVCI – 079 210 67 88, claudine.amstein@cvci.ch

Philippe Miauton, Directeur adjoint – 079 277 68 41, philippe.miauton@cvci.ch

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie en quelques chiffres

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) regroupe près de 3200 entreprises, représentant quelque 135'000 emplois. Association de droit privé fondée en 1898, non subventionnée, elle tire ses ressources des cotisations de ses membres, de la vente de services et de divers mandats. Elle est notamment active dans les caisses sociales, les services juridiques, la certification des exportations, la conjoncture, l'innovation, la formation professionnelle, le réseautage ainsi que l'appui aux multinationales.